

EN BREF...

Vu le succès rencontré à l'occasion des précédentes projections, une séance de cinéma en plein air est programmée le Jeudi 17 juillet. Ceux qui le désirent pourront participer à un moment convivial avant le film. De plus amples renseignements vous seront communiqués dans le document qui vous informera des animations estivales. Le film choisi est « la cage dorée ».

* Pascale et Lucien CAUREL ont ouvert leur nouveau commerce depuis le 1er avril. Le village peut désormais compter sur une boulangerie (pain fabriqué sur place), tabac, presse, restauration rapide. Souhaitons à Lucien et Pascale une parfaite réussite dans leurs activités.

* Un recensement prenant en compte la population actuelle sera effectué en 2015. Deux agents recenseurs seront recrutés afin de remplir les différentes formalités. Vous serez informés en temps utile.

* Depuis quelques semaines, l'école bénéficie d'un nouveau logiciel (benelyschool) permettant à l'école et aux enseignantes de communiquer directement avec les parents et les enfants.

* Un nouveau site internet est actuellement en préparation. Dans les semaines qui viennent, celui-ci vous sera présenté au cours d'une réunion publique.

* Dans notre église, la vierge en bois doré, a trouvé sa place dans la niche construite par notre employé municipal Ruddy. Encore une bien belle idée et une réalisation réussie de la part des amis de ND de L'Assomption.

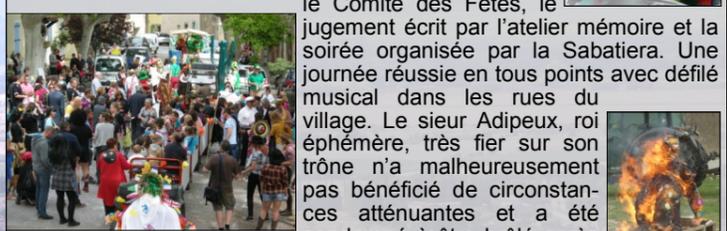
* Une réunion va être organisée le 2/Jul à 21 h. pour commencer à parler du 100ème anniversaire du début de la guerre 14/18. Les associations seront dans un premier temps sollicitées.

* Une permanence sociale va voir le jour au sein de la Mairie le Mardi matin afin d'aider toute personne à effectuer des démarches administratives.

* De nouveaux services en plus de la boulangerie ont vu le jour sur le village M. et Mme Millot (avenue 113) et M. et Mme Balaguer (Place de l'Horloge) peuvent désormais vous accueillir dans leurs chambres d'hôtes. M. Lemièrre est le nouveau gérant du Café restaurant le Cers depuis quelques mois. Souhaitons leur une parfaite réussite dans leurs activités.

CARNAVAL de CONILHAC

Le beau temps était vraiment de la partie pour fêter la renaissance du Carnaval à Conilhac le samedi 26 Avril. De nombreux enfants qui avaient préparé la sortie au sein des TAP accompagnés des animateurs et animatrices, de leurs parents et de nombreux spectateurs, ont pu apprécier les chars confectionnés par le Comité des Fêtes, le jugement écrit par l'atelier mémoire et la soirée organisée par la Sabatiera. Une journée réussie en tous points avec défilé musical dans les rues du village. Le sieur Adipeux, roi éphémère, très fier sur son trône n'a malheureusement pas bénéficié de circonstances atténuantes et a été condamné à être brûlé après un jugement sans concession malgré les efforts de l'avocat de la défense. Une parfaite réussite due à l'implication des associations du village, du personnel communal chargé de l'enfance et de la jeunesse. Rendez-vous en 2015.



RESULTATS ELECTIONS EUROPEENNES CONILHAC CORBIERES

Nombre d'inscrits: 630 - Votants: 344 soit un taux de participation de 54,6 %
 Exprimés: 329 - Blancs: 9 - Nuls: 6
 L. Aliot (FN) : 121 (36,77%) - V.Rozière (CNE) : 87 (26,44%) - M. Alliot Marie (UMP) : 36 (10,94%) - J.L. Mélenchon (FDG) : 23 (7%)
 J. Bové (EELV) : 23 (7%) - P. Lesellier (DLF) : 11 (3,34%)
 R. Rochefort (UC) : 9 (2,74%) - J. Boussion (ND) : 8 (2,43%)
 P. Marty (NC) : 5 (1,52%) - S. Torremocha (LO) : 2 (0,62%)
 P. Poutou (NPA) : 1 (0,30%) - R. Chamagne (UPR) : 1 (0,30%)
 J.C. Martinez (FV) : 1 (0,30%) - M. Juy (EDE) : 1 (0,30%)
 Les candidats des autres listes en présence n'ont obtenu aucun suffrage.

SUR VOTRE AGENDA

Samedi 21 Juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
 (Salle Michel Olive et place du Lavoir)
 Org: La Sabatiera

FÊTE LOCALE
 du Vendredi 4 Juillet au Dimanche 6 Juillet
Repas Champêtres
 Dimanche 13 Juillet et Jeudi 14 Août
 Org: Comité des Fêtes

Lundi 14 Juillet
FÊTE NATIONALE 14 JUILLET
 12 h. Apéritif Républicain
 Place du Lavoir 12 h.
 Org.: Mairie

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES
 Jeudi 17 Juillet - 20 h. Repas et 22 h. Cinéma
 Org: Mairie

Expo ART dans le RUISSEAU:
 Samedi 19 et Dimanche 20 Juillet
 Org.: Art dans le Ruisseau

Vide GRENIER
 Vendredi 15 Août
 Org.: La Sabatiera

INCIVILITES - STATIONNEMENTS

Chaque bulletin municipal amène son lot d'incivilités. Nous avons surtout relevé des **stationnements indésirables** sur les emplacements réservés notamment aux personnes à mobilité réduite, sur les trottoirs piétonniers (gros danger pour nos écoliers), des stationnements occasionnant un rétrécissement au niveau de la départementale (nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les routes départementales).

Concernant l'environnement, les colonnes de tri sélectif et de ramassage des ordures ménagères font souvent l'objet de dépôts incongrus. Nous vous rappelons que trois plateformes sont à votre disposition et que si l'une est remplie, avant de déposer au sol, il convient d'aller voir si les autres colonnes peuvent accueillir vos dépôts. De même beaucoup de personnes n'hésitent pas à déposer leurs encombrants à côté des containers à ordures ménagères. Une déchetterie (ouverte 2 jours par semaine) existe. Utilisez-la.

VANDALISME

Une fois de plus, les **vitres des salles communales** (salle M. Olive et Salle des Fêtes) ont été prises pour cible et ont subi les assauts de vandales. Rappelons que leur remplacement a un coût non négligeable et occasionne des travaux évitables à nos employés. Plus grave, la **barrière de sécurité de la rue des écoles** a été une fois de plus défoncée (Tracteur ??!) au mépris de la sécurité de nos enfants. **Il est temps que ces actes inqualifiables cessent.**

INTERNET HAUT DEBIT

Malgré les nombreuses démarches effectuées par la municipalité auprès des différents fournisseurs internet, notre village ne bénéficie pas d'une couverture digne de ce nom. Tous ceux qui rencontrent des difficultés doivent se faire connaître par courrier auprès du secrétariat afin d'apporter un poids beaucoup plus conséquent à nos demandes.

Bulletin Municipal

N° 1
 MANDAT 2014/2020



Printemps - Eté
 2014

Mairie de Conilhac Corbières

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

SPECIAL ELECTIONS - Page 2
Résultats des Elections Municipales
Installation du nouveau Conseil Municipal

LES COMMISSIONS - Page 2
Administration Générale
Information et Participation
Enfance, petite Enfance Jeunesse et Education
Aménagement, Environnement, Urbanisme
Solidarité, Prévention

CCAS, APPELS D'OFFRES, IMPOTS, SYNDICATS - Page 3

TRAVAUX - Page 3

EN BREF - Page 4

SUR VOTRE AGENDA - Page 4

LA CARNAVAL - Page 4

INCIVILITES STATIONNEMENTS VANDALISME - Page 4

ELECTIONS EUROPEENNES - Page 4

RENSEIGNEMENTS UTILES - Page 5

INFO PERMANENCES HABITAT - Page 6

EDITORIAL

Conilhacoises, Conilhacois,

Depuis fin mars 2014 la nouvelle équipe municipale est au travail. Nous avons souhaité dans ce bulletin municipal vous faire part des diverses responsabilités exercées par l'ensemble des conseillers municipaux.

Pour construire et développer, il faut du **temps** et sûrement de l'**opiniâtreté**. Le temps se conjugue entre les municipalités qui se succèdent et qui ont toutes la même volonté de voir se développer notre commune en lui conservant son identité. L'**opiniâtreté**, quant à elle, est attachée à la volonté inébranlable de tout mettre en œuvre pour que se réalisent les projets. Pour cela, il faut des convictions, la rigueur de la gestion et la capacité à convaincre les partenaires publics et privés.

Cette démarche nous la conduisons dans tous les domaines des compétences que le législateur a accordées aux communes mais aussi dans celles qui relèvent de l'intercommunalité. Les deux niveaux, **Commune** et **Communauté de Communes** sont intimement liés et le projet communal ne serait rien sans insertion dans un développement territorial plus élargi. Pour cela nous ne pouvons qu'être satisfaits de la création sur Lézignan du pôle éducatif se traduisant par la construction d'un lycée et d'un nouveau collège.

Rien n'est immobile ! Je l'ai exprimé en maintes occasions : notre histoire n'a de sens que si elle nous permet de nous conforter pour nous projeter dans les futures années. **C'est pour cela que nous investissons dans les infrastructures qui conditionnent notre capacité à voir s'agrandir la commune.** Cette démarche exigeante doit prendre aussi en compte le lien social qui constitue le fondement du « **vivre ensemble** ». A ce titre je salue toujours l'**irremplaçable travail de tous les bénévoles** au sein des associations qui contribuent à la notion de partage et au rayonnement de notre village.

Notre village ne saurait aussi se construire sans le **respect nécessaire** que chacun doit avoir pour son prochain.

L'équipe municipale s'attache à apporter, dans les limites de ses contraintes budgétaires, les moyens nécessaires pour que le village poursuive un développement harmonieux.

Passez un bon été,

Le Maire
Serge BRUNEL
 Vice-président de la CCRL CM



Retrouvez nous sur le Web :
www.conilhac-corbieres.fr

SPECIAL ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales du 23 Mars 2014 ont donné lieu aux résultats suivants. Avec un pourcentage moyen de 91 %, les candidats de la liste « Conilhac Horizon 2020 » conduite par Serge Brunel ont tous été élus au premier tour.

RESULTATS ELECTIONS MUNICIPALES 2014 CONILHAC CORBIERES		
NOMBRE D'INSCRITS	632	
NOMBRE DE VOTANTS	445	70,41 %
BLANCS ou NULS		9,89 %
CANDIDATS	VOIX OBTENUES	%
ARINO Jocelyne	371	92,51 %
BINARD Sandra	359	89,52 %
BRUNEL Serge	354	88,27 %
CABILLE Jean Luc	377	94,01 %
COURSET Claude	338	84,28 %
DARZENS Stéphane	387	96,5 %
FABRE Judith	367	91,52 %
GALMICHE Charles-Henri	375	93,51 %
GRAUBY Marie Béatrice	344	85,78 %
GRAUBY René	335	83,54 %
MARTY Philippe	357	89,02 %
MARTY Sylvie	380	94,76 %
PANOUILLE Martine	388	96,75 %
SENDROUS Julien	384	95,76 %
SIFFRE Sabrina	353	88,02 %

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELECTION DU MAIRE et DES ADJOINTS

L'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée le Dimanche 30 Mars devant de nombreux habitants du village. Après l'appel des nouveaux élus par Jocelyne Arino, doyenne de l'assemblée, il fut procédé à l'élection du Maire qui vit Serge Brunel reconduire dans ses fonctions à l'unanimité des votes. Celui-ci fit voter au nouveau CM le nombre des adjoints (4) et demanda (au conseil un vote à bulletin secret pour désigner les membres du bureau Municipal.



communautaire de la CCRLCM.

René Grauby, (1er adjoint), Jocelyne Arino, (2ème adjointe), Jean Luc Cabille (3ème adjoint) et Philippe Marty (4ème adjoint) ont été élus à l'unanimité. Serge BRUNEL et René GRAUBY représenteront la commune au sein du conseil



CCAS . APPEL D'OFFRES . IMPOTS . SYNDICATS

e) Election des membres du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.)

Le centre communal d'action sociale est administré par un conseil d'administration composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences. Le conseil d'administration est présidé par M. le Maire, en l'absence de celui-ci, il est présidé par un vice-président (Mme Jocelyne Arino) élu en son sein dès sa constitution. Les six membres élus à l'unanimité en son sein par le conseil municipal sont :

Membres : Jocelyne ARINO, Judith FABRE, Charles-Henri GALMICHE, Philippe MARTY, Martine PANOUILLE, Sabrina SIFFRE

Les membres extérieurs sont: Mmes Michèle BODIER, Martine BRUNEL, Stella CAMARASA, Ginette COURSET, Anne GRAUBY, Michèle SIFFRE

f) Élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Cette commission est un organe collégial appelé à intervenir dans les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence simplifiée. Présidée par le Maire, elle est composée de trois membres titulaires et de trois membres suppléants issus du conseil municipal.

Les membres élus à l'unanimité sont :

Président : BRUNEL Serge

Titulaires: CABILLE Jean Luc, DARZENS Stéphane, COURSET Claude

Suppléants : Charles-Henri GALMICHE, Julien SENDROUS, Sylvie MARTY

g) Nomination des membres de la commission communale des impôts directs.

La commission communale des impôts directs a pour principales missions de dresser avec l'administration la liste des locaux de référence retenus pour la détermination de la valeur locative des biens imposables à la taxe d'habitation, de déterminer la surface pondérée et d'établir les tarifs d'évaluation correspondants, de procéder à l'évaluation des propriétés bâties pour l'assiette des mêmes taxes et d'arrêter les tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Présidée par le Maire, elle est composée de six commissaires désignés, ainsi que leurs suppléants, par le directeur des services fiscaux sur une liste établie par le conseil municipal.

La liste proposée est la suivante :

Commissaires titulaires : Sandra BINARD, Claude COURSET, M. Béatrice GRAUBY

Suppléants : Charles-Henri GALMICHE, René GRAUBY, Martine PANOUILLE

Il sera proposé des membres titulaires et suppléants extérieurs au conseil municipal lors de la prochaine séance.

h) Désignation des délégués intercommunaux :

Pour rappel, lors de la séance du 30 mars 2014, ont été désignés M. Serge BRUNEL et M. René GRAUBY comme conseillers communautaires.

i) Commission de conciliation en matière d'élaboration du SCOT, Schéma de secteur, PLU et Carte Communale:

S. BRUNEL (Titulaire), S. MARTY (Suppléante)

Pour les autres syndicats auxquels la commune adhère, sont élus respectivement à l'unanimité :

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de l'Orbieu (S.I.A.E.R.O.) :

Délégué titulaire : Charles-Henri GALMICHE
Délégué suppléant : Serge BRUNEL

Syndicat Interc. d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Orbieu (S.I.A.H.B.O.) :

Délégué titulaire : Julien SENDROUS
Délégué suppléant : Jean-Luc CABILLE

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du Bassin des Jourres et du Lirou (S.M.A.H.) :

Délégués titulaires : J. SENDROUS, J-L CABILLE
Délégués suppléants : S. BRUNEL, R. GRAUBY

Syndicat Audois D'Energie : (SYADEN)

Délégué titulaire : Sylvie MARTY
Délégué suppléant : René GRAUBY

Correspondant défense

Créée en 2001, par le ministre délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et à promouvoir l'esprit de défense. Titulaire : R. GRAUBY, Suppléant : J. ARINO

j) Désignation des délégués locaux du Comité National d'Action Sociale :

Délégué pour les élus : Sabrina SIFFRE
Délégué pour les agents : Lydia MARQUE

TRAVAUX

Travaux réalisés par les employés municipaux :

- PPRIF : Débroussaillage des deux pistes périmétrales
- Création d'une jardinière (chemin du Pont Jean Petit)
- Finition de la salle des archives – plafond, sol, menuiseries, électricité
- Désherbage du village
- Raccordement d'un drain à l'école maternelle et réalisation des ventilations dans une salle sous préau
- Travaux de remise en état du monument aux morts
- Fleurissement du village
- Pose d'une barrière de protection devant la nouvelle boulangerie
- Entretien du cimetière et pose d'un olivier offert par M. AZOUARD

Travaux réalisés par les entreprises :

- Travaux de voirie – réalisation de la voirie Chemin des Lauriers, plus précisément la liaison de la déchetterie au chemin du Pont de Jean Petit
- 2011 : lancement du schéma directeur d'eau potable. Il en est ressorti que certains réseaux étaient fuyards, ... D'où la réalisation de travaux en deux tranches par VEOLIA. La première tranche qui est déjà réalisée : impasse Fleurie, la place de l'Horloge et rue de la Place et la deuxième tranche qui va démarrer : rue de la Foun d'en Peyre, la rue des Commerces et quartier du Caire. + branchements plomb et mise en place des niches compteurs dans le domaine public
- Entreprise MADAULE : création du poste de Bermenas dans le cadre de la construction de la STEP dont les travaux démarreront en juin 2014.
- Changement du compteur extérieur de la Salle des Fêtes
- Ouverture du deuxième site éolien (4 éoliennes supplémentaires viennent rejoindre le parc existant)
- Hydrocurage pour remise en état du réseau d'eau et hydrants (Chemin du Pont de Jean Petit)
- Création de nouveaux hydrants (poteau lutte contre incendie) (Chemin des Amandiers et Chemin de la Roque)



COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales des instances préparatoires et consultatives. Le Maire est président de droit des commissions qui sont dotées d'un vice président qui convoque les membres et supplée à la présidence du maire. Les commissions sont composées de la manière suivante :

1/ Administration générale

- Organisation générale des services
- Finances

Président : M. Serge BRUNEL

Membres : Claude COURSET, Marie-Béatrice GRAUBY, Martine PANOUILLE, Julien SENDROUS, Sabrina SIFFRE

2/ Information et participation

- Démocratie locale et communication
- Action culturelle
- Animation et coordination transversale (avec les associations).
- Sécurité urbaine

Vice-président : M. René GRAUBY

Membres : Marie-Béatrice GRAUBY, Sylvie MARTY, Julien SENDROUS, Sabrina SIFFRE

3/ Petite enfance, enfance, jeunesse et éducation

- Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation
- Ecole maternelle et primaire
- Représentation de la municipalité auprès du comité de parents d'élèves et des instances intercommunales.

Vice-président : M. Philippe MARTY

Membres : Sandra BINARD, Claude COURSET, Marie-Béatrice GRAUBY, Sylvie MARTY

4/ Aménagement, environnement, urbanisme

- Coordination du personnel technique
- Aménagement, travaux
- Environnement
- Programme équipement sportif
- PLU et Gestion des actes d'urbanisme

Vice-président : M. Jean-Luc CABILLE

Membres : Claude COURSET, Stéphane DARZENS, Charles-Henri GALMICHE, Sylvie MARTY, Julien SENDROUS

5/ Solidarité, prévention

- Social
- Solidarité

Vice-présidente : Mme Jocelyne ARINO

Membres : Judith FABRE, Charles-Henri GALMICHE, Marie-Béatrice GRAUBY, Martine PANOUILLE, Sabrina SIFFRE